Histoire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 738

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

HISTOIRE

Deux siècles dans les vignes

Puisque nos lecteurs semblent y avoir pris goût, encore quelques lignes tirées de ce «Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, des traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française» que nous présentions dans le dernier numéro (DP 737) et qui cernent, entre autres, toute une époque de l'histoire genevoise et suisse romande.

Voici donc des notes prises par Pierre Michel Hennin, résident de France à Genève pendant quatorze ans, de 1765 à 1779, qui prennent une curieuse résonance en ces temps d'inquiétudes vigneronnes (Jacques Guhl expliquait, à la fin de la semaine passée, le «sabordage» auquel allaient être contraints les vignerons valaisans, pour cause d'excédent viticole: laisser six grappes sur la partie basse du cep et enlever le reste — à son avis, «rien de semblable ne s'étant produit depuis 1872 où les vignerons valaisans avaient dû boire eux-mêmes leur vin ou le jeter»).

Fin août 1774, Pierre Michel Hennin note donc: «Depuis plus de deux mois, la chaleur et la sécheresse sont extrêmes; les montagnes sont tellement dénuées d'eau qu'on a été obligé d'en faire descendre les bestiaux qui, d'ordinaire, y passent l'été.»

Plus tard, les vendanges étant faites, on fixe le prix du vin: les bourgeois (de Genève) le rejettent et Hennin en mesure les conséquences pour l'ouvrier: «Les malheureux vignerons vont être réduits à un salaire inférieur de beaucoup à leur travail, tant il est vrai que le peuple est le pire des maîtres. Cette injustice qui se renouvelle tous les ans devroit bien éloigner les Suisses et les François de venir s'engager au service des Genevois pour cultiver leurs vignes, mais les honnestes gens ne s'en tiennent pas à la loy et les traitent bien; chez les autres, ces malheureux trouvent des avances qui leur assurent la subsistance et, quand une fois ils sont endettés vis-à-vis de leurs maîtres, ils deviennent des espèces d'esclaves qui ne peuvent plus rompre leurs fers. C'est à peu près ainsi que l'on retient les étrangers en Russie.»

Dans un tout autre domaine, Hennin rapporte, le 20 janvier 1775, que le directeur de la troupe de Grenoble a obtenu du roi de Sardaigne un privilège pour bâtir un théâtre à Carouge, proche de la cité: «La République étoit perdue», aux yeux de certains! Il soutient l'initiative:
«C'est une espèce de devoir de ma place de favoriser des spectacles qui retirent de Genève une petite portion de l'argent que ses habitants gagnent sur nous par toutes sortes de moyens...»

PHOSPHATES ET CACA

Déchets: nouvelles du front

Il aura donc fallu près d'un siècle pour que des experts redécouvrent l'art du compostage, pratiqué d'ailleurs spontanément par des dizaines de milliers de culs-terreux, professionnels ou amateurs! L'auteur de ces lignes se range parmi ces derniers, mais il ne décolère pas contre d'autres experts qui, forts de leur science, ont décidé voici quelques lustres que les fosses septiques appartenaient à un passé rétrograde, le privant ainsi d'une matière organique peut-être pas très hygiénique (mais il n'en est pas mort), mais très fertile.
Globalement, la politique du «tout à l'égout» aura coûté des milliards aux collectivités publiques et, probablement, des sommes équivalentes aux propriétaires. Résultat: la surcharge des eaux usées en phosphates provenant des matières fécales et des lessives, qui naguère enrichissaient les tas de compost, s'en est trouvée singulièrement aggravée. Conséquences secondes mais non négligeables: privés d'un amendement «biologique», les jardiniers amateurs ont acheté plus d'engrais chimiques, et le Conseil fédéral juge urgent d'interdire les lessives contenant des phosphates.
Et ce n'est pas fini! D'autres experts ont, à coups de dizaines de millions, équipé les stations d'épuration d'installations (insuffisantes) de rétention des phosphates. D'autres ont décidé que les eaux pluviales devaient être déversées dans les collecteurs, sans pouvoir expliquer comment il se faisait que des toits retinssent plus de pluie ou de neige qu'un terrain nu. D'autres se sont aperçus que les stations d'épuration s'en trouvaient engorgées et qu'il fallait par conséquent construire des réseaux binaires (combien de centaines de millions?). D'autres encore ont constaté que la nappe phréatique baissait dangereusement (cas de Genève) et qu'il fallait la réalimenter par des arrosages artificiels de grandes surfaces. Ainsi les propriétaires payent (cher) pour que leurs eaux pluviales soient directement déversées dans le lac ou les rivières et payent encore pour que cette même eau soit pompée aux fins de recharger la nappe phréatique.

Propos d'un dangereux idéaliste, peu sérieux, rétrograde? A vous de juger! Pour votre gouverne, il s'agit de quelques lignes extraites de l'éditorial d'«Entreprise romande» du 20 juillet dernier, organe des syndicats patronaux (genevois), commentant les conclusions de la Commission fédérale chargée du problème des déchets, qui recommande enfin, entre autres, une rééducation des Suisses au compostage! Victor Lasserre et Pierre Lehmann, même combat, cela méritait bien une citation...

MOTS DE PASSE

Le jour et la nuit

La nuit
tous les rats sont gris.
Le jour aussi.

Hélène Bezençon